

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Demande d'utilisation de points acquis pour la réduction du temps de travail (Formulaire 15512*05)

[Accéder au Formulaire – Cerfa 15512*05](#)

Vous pouvez choisir d'utiliser tout ou partie des points acquis de votre compte professionnel de prévention pour réduire votre temps de travail. Ainsi, vous travaillez à temps partiel sans perte de salaire pendant une période définie.



Luberon Monts de Vaucluse

Horaires : Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Adresse : 315 avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30